PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA
Liberté
Égalité
Fraternité

Mata Utu, le 23 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid- 19 : Le confinement se poursuit jusqu'au dimanche 9 mai 2021 à minuit en autorisant la reprise de nouvelles activités

Après examen de la situation sanitaire par le COMIS réuni le vendredi 23 avril 2021 et sur la base des avis médicaux et scientifiques, le confinement de la population de Wallis et Futuna est maintenu jusqu'au dimanche 9 mai 2021 à minuit tout en permettant la reprise de nouvelles activités, dans le respect des gestes barrières et du port du masque obligatoire en toutes circonstances.

C'est à l'issue de cette période de 15 jours que la situation sanitaire sera réévaluée pour décider des nouvelles mesures à prendre à partir du lundi 10 mai 2021.

Pour rappel :

Demeurent en vigueur :

- l'interdiction de déplacements individuels sauf dérogation
- les rassemblements de personnes sur la voie publique ou dans les espaces publics de plus de 6 personnes
- la fermeture des établissements recevant du public sauf dérogations
- l'interdiction des activités sociales, culturelles et cultuelles.

Sont autorisées les nouvelles activités suivantes :

- dépannage et réparation des véhicules automobiles organisés sur rendez-vous uniquement
- Les activités extérieures relevant du secteur BTP, de l'exploitation de scierie et de carrières.
- La pratique individuelle d'une activité sportive ou de loisir et en plein air.
- la présence dans tous les établissements scolaires des équipes pédagogiques pour préparer la reprise des cours avec les élèves.

Se poursuivent les activités déjà autorisées :

- entretien des espaces verts, travaux d'élagages dans un souci de protection sanitaire (lutte contre la dengue)
- travaux routiers à la demande de l'Administration dans un souci de sécurité routière
- pêche professionnelle, pêche vivrière, activités agricoles pour permettre l'alimentation de la population en produits frais
- dépannage et réparation de matériel informatique organisés sur rendez-vous uniquement pour permettre le maintien des connexions numériques.

Dans ce cadre réglementé qui appelle chacun à la vigilance et alors que continue la vaccination, il est rappelé que des campagnes de dépistage ciblé sont proposées à toute entreprise et organisées au sein des services de l'État et du Territoire pour sécuriser les déplacements et lutter ensemble contre la propagation du virus.

Les entreprises relevant de ces secteurs d'activités s'engagent par ailleurs à respecter un protocole sanitaire adapté.

<u>En toutes circonstances, le port du masque est obligatoire ainsi que le respect des gestes barrières</u>

TERRITOIRE des ILES WALLIS et FUTUNA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
41
CABINET

La Cheffe des services du
Cabinet du Préfet

Elizabeth BARKA-LAMOUR

Contact presse :
Elizabeth BARKA-LAMOUR–Cheffe des services du cabinet du Préfet
+00681821103